

PROELIO
SASU au capital de 50 000 euros
17, avenue de Villiers – 75017 PARIS
RCS PARIS – 451 470 595

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT
DU 30 JUIN 2025

Le 30 juin 2025, au siège social de la société,
Monsieur Pierre-Philippe GIUDICENTI, demeurant 17, avenue de Villiers 75017 PARIS,
Associé unique de la Société PROELIO,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Pierre-Philippe GIUDICENTI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- l'affectation des résultats de cet exercice
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 543 508 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 20 191 euros, ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 0,00 euros en raison du déficit de l'exercice.

4

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 543 508 euros de la manière suivante:

Origine

- Report à nouveau antérieur : 620 819 euros
- Résultat déficitaire de l'exercice : 543 508 euros.

Affectation

- Report à nouveau : 543 508 euros
- Solde du report à nouveau 77 310 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 132 310 euros et celui des réserves à 82 310 euros.

TROISIÈME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue à l'article L 227-10 du Code de commerce, mais il rappelle que des conventions visées à l'article L 227-10, ont été conclues au cours d'exercices antérieurs et dûment autorisées :

❖ Convention conclue le 2 JANVIER 2013

Objet : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES entre PROELIO et la société GENVALUE, dont Monsieur Pierre-Philippe GIUDICENTI est actionnaire.

Modalités : Mise à disposition de la société GENVALUE par la société PROELIO, d'une assistance, de services de stratégie, de conseils, de mise en œuvre d'outils de communication, d'organisation et de recherche de développement.

En contrepartie de ces prestations, la société GENVALUE versera une rémunération forfaitaire mensuelle fixée à la somme de 15 000 euros HT.

Celle-ci pouvant faire l'objet d'une régularisation sous forme de facturations complémentaires ou d'un avoir, au vu des coûts et charges effectivement supportés par la société PROELIO.

Durée : La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 2 janvier 2013.



Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction, jusqu'à dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec avis de réception au moins 3 mois avant l'expiration de la période contractuelle en cours. La dénonciation interviendra dans ce cas sans indemnité de part ni d'autre.

La convention peut être résiliée par anticipation par l'une ou l'autre des parties en cas d'inexécution des obligations, par mise en demeure signifiée à la partie défaillante par lettre recommandée avec avis de réception.

❖ **Convention conclue le 1^{er} septembre 2013**

Objet : Contrat de Location conclu entre PROELIO et la SCI LOUMALAND, ayant pour Gérant Associé Monsieur Pierre-Philippe GIUDICENTI.

Modalités : la location comprend un local de réunion de 50 m² situé au 2, chemin de l'Annonciade à BASTIA (20200).

Le loyer annuel est de 12 600€ (douze mille six cents euros) HT. (TVA 20% en sus), payable mensuellement d'avance en douze termes de 1 050€ (mille cinquante euros)

Durée : Le bail est consenti pour une durée de 6 années entières et consécutives, ayant commencé à compter du 1^{er} septembre 2013 pour finir le 31 août 2019, sauf résiliation anticipée au profit du Locataire.

QUATRIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS

EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



PROELIO

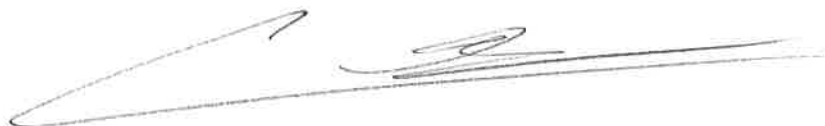
128 Rue de la Boétie

75008 PARIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat

copie certifiée conforme



EXPERTISE COMPTABLE CHARLE ET ASSOCIES
55 RUE DE L'EFFORT MUTUEL

91120 PALAISEAU
0169331300

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 056	76	2 980		2 980	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	51 165	21 325	29 840	1 758	28 082	N5
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	500	500		300	300-	100. 00-
	Créances rattachées à des participations				101 621	101 621-	100. 00-
	Autres titres immobilisés	3		3		3	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	54 724	21 901	32 823	103 679	70 856-	68. 34-
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	256 814	55 856	200 958	268 652	67 694-	25. 20-
	Autres créances	818 877	641 923	176 954	674 614	497 660-	73. 77-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	46		46	46		
Comptes de Régularisation	Disponibilités	6 772		6 772	3 551	3 221	90. 70
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 082 509	697 779	384 730	946 863	562 133-	59. 37-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 137 234	719 680	417 553	1 050 542	632 989-	60. 25-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	620 818	760 115	139 297-	18. 33-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	543 508-	139 297-	404 211-	290. 18-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	132 310	675 818	543 508-	80. 42-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	122 917	164 765	41 848-	25. 40-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	59 047	99 937	40 890-	40. 92-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 446	67 096	651-	0. 97-
	Dettes fiscales et sociales	36 833	42 926	6 093-	14. 19-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	285 243	374 724	89 481-	23. 88-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		417 553	1 050 542	632 989-	60. 25-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 205 663 251 808

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	189 905		189 905	227 697		37 792-	16. 60-
Chiffre d'affaires NET	189 905		189 905	227 697		37 792-	16. 60-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 251	0		1 251	NS
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			191 156	227 697		36 541-	16. 05-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			58 970	79 839		20 869-	26. 14-
Impôts, taxes et versements assimilés			470	955		485-	50. 80-
Salaires et traitements				37 800		37 800-	100. 00-
Charges sociales			147	15 448		15 300-	99. 05-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 163	1 647		516	31. 32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			55 856			55 856	
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 480	6		3 474	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			121 086	135 694		14 609-	10. 77-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			70 070	92 003		21 933-	23. 84-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		2		1	0	40.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		365 949		205 050	160 899	78.47
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		365 951		205 051	160 899	78.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		642 423		60 270	582 153	965.91
Intérêts et charges assimilées (4)		454 616		209 408	245 208	117.10
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 097 039		269 678	827 361	306.80
2. Résultat financier (V-VI)		731 088-		64 627-	666 462-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		661 018-		27 376	688 394-	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		130 000		150 031	20 031-	13.35-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		130 000		150 031	20 031-	13.35-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 490		306 539	294 049-	95.93-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		12 490		306 539	294 049-	95.93-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		117 510		156 508-	274 018	175.08
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				10 166	10 166-	100.00-
Total des produits (I+III+V+VII)		687 107		582 780	104 327	17.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 230 615		722 077	508 538	70.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		543 508-		139 297-	404 211-	290.18-

